



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE DU SUD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2A-2020-109

PUBLIÉ LE 24 JUILLET 2020

Sommaire

Secrétariat Général

2A-2020-07-23-003 - Arrêté portant délégation de signature à M. Alain CHARRIER,
secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud, chargé de l'interim du préfet de la
Corse-du-Sud (1 page)

Page 3

Secrétariat Général

2A-2020-07-23-003

Arrêté portant délégation de signature à M. Alain
CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la
Corse-du-Sud, chargé de l'interim du préfet de la
Corse-du-Sud



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n°2A-2020-07 du 23 juillet 2020 portant délégation de signature à M. Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud, chargé de l'interim du préfet de la Corse-du-Sud.

Le Préfet de la Corse-du-Sud,

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 3 août 2018 nommant M. Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret du Président de la République du 15 janvier 2020 portant nomination de M. Franck ROBINE, préfet hors classe, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Vu le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant cessation de fonctions du Préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud – M. Franck ROBINE, préfet hors classe, publié au journal officiel du 23 juillet 2020 ;

CONSIDERANT la vacance du poste de préfet de la Corse-du-Sud à compter du 24 juillet 2020 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'organiser l'interim de ses fonctions ;

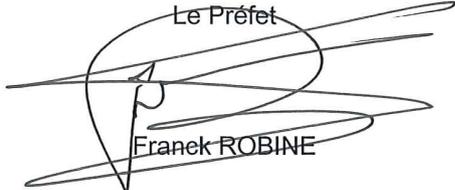
ARRETE

Article 1^{er} – M. Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud, est chargé de l'administration de l'État dans le département de la Corse-du-Sud.

Article 2 – L'arrêté n°2A-2020-07-002 du 7 février 2020 portant délégation de signature à M. Alain CHARRIER, secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud est abrogé.

Article 3 – Le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse-du-Sud.

Fait à Ajaccio,

Le Préfet

Franck ROBINE

Préfecture de la Corse-du-Sud – Palais Lantivy – Cours Napoléon – 20188 Ajaccio cedex 9 – Standard : 04.95.11.12.13
Accueil général ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Adresse électronique : prefecture@corse-du-sud.gouv.fr – www.corse-du-sud.gouv.fr

Facebook : @prefecture2a – Twitter : @Prefet2A